



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 12 mai 2017

N° 719



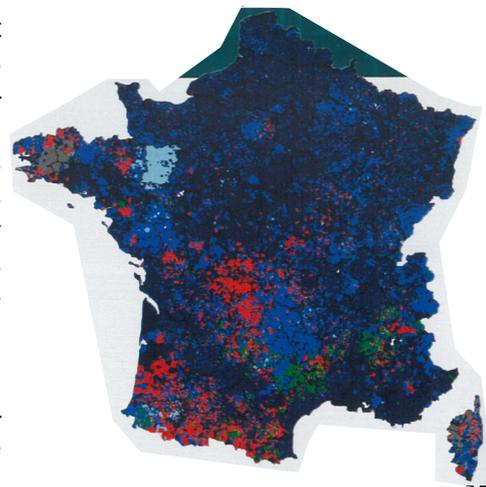
Politique

Des « big data » plus utiles si l'on sait précisément à quoi elles correspondent !

Dans *Science & Vie* n° 1194 de mars 2017, Vincent Nouyrigat explique que pour mener campagne, tous les candidats misent aujourd'hui sur des algorithmes surpuissants moulinant d'énormes quantités de données. Bref, des « big data » provenant des résultats électoraux, des réseaux sociaux, des données commerciales ou des statistiques sociodémographiques, et cela pour cibler finement l'électorat, optimiser les déplacements des candidats, orienter leurs discours... Et l'auteur de se questionner : « Le prochain président élu par les big data ? » C'est le titre de son article...

Pour l'illustrer, *Science & Vie* a retenu une carte constituée sur une base territoriale très fine, mais... aucune légende ! À quoi peut donc bien correspondre cette carte ? Cela nous intéresse bougrement car la première chose qui ressort, c'est... la Mayenne, toute en bleu ciel.

Nos lecteurs ont-ils une idée, avant que *Science & Vie* ne nous réponde car, bien entendu, nous avons interpellé la revue et restons dans l'attente de sa réponse.



Science & Vie n° 1194 de mars 2017 (page 38)



Démographie

Les procédures de recensement ne font pas l'unanimité

En février 2017, le Comité directeur de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) a adopté à l'unanimité un vœu portant sur la clarification des procédures de recensement de la population. Selon l'AMF, « souvent trop imprécis et opaques, les résultats du recensement peuvent conduire à des erreurs, qui ne sont pas sans conséquence pour la commune ». L'AMF ajoute que « d'apparence technique, le recensement de la population porte des enjeux démocratiques tenant à la juste représentation des citoyens d'une commune ».

Ainsi, l'AMF demande qu'une réflexion soit engagée dans le but d'ouvrir un droit d'option pour les communes (de plus de 10 000 habitants) qui devraient pouvoir choisir entre le recensement par sondage, tel qu'il est actuellement pratiqué dans les communes de plus de 10 000 habitants, et le recensement général de la population municipale, comme précédemment (1999, 1990, 1982...) ou comme présentement dans les communes de moins de 10 000 habitants.

L'AMF a souhaité que les services de l'État mettent rapidement en place un groupe de travail « dans le but d'améliorer la fiabilité et donc l'acceptation des procédures de recensement ».

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier
et Nathalie Houdayer.



CÉASsément votre !



À vos agendas

Les 12, 13, 20 et 21 mai, dans les Coëvrons-Mayenne Musique et patrimoine avec l'Ensemble instrumental

En partenariat avec Mayenne Culture et l'Ensemble instrumental de la Mayenne, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise quatre concerts dans quatre églises, choisies pour leur acoustique et leur intérêt patrimonial : le **vendredi 12 mai**, à 20 h 30, à l'église de Vaiges ; le **samedi 13 mai**, à 20 h 30, à la basilique Notre-Dame-des-Miracles de Mayenne ; le **samedi 20 mai**, à 16 h, à l'église de Montsûrs ; le **dimanche 21 mai**, à 16 h, à l'église de Saint-Martin-de-Connée.

Avant chaque concert, une guide-conférencière présentera en quelques minutes les grandes étapes de l'histoire de l'édifice retenu.

Au programme des concerts, deux œuvres majeures interprétées sous la direction de Mélanie Lévy-Thiébaud : concerto pour deux violons et orchestre de Johann Sébastien Bach et *Stabat Mater* pour deux voix et orchestre de Jean-Baptiste Pergonèse.

Tarifs : 8 à 10 euros sur réservation auprès de Mayenne Culture. Tél. 02 43 59 96 50.



Le samedi 20 mai, au Musée archéologique de Jublains Fête des danses et musiques traditionnelles

Le **samedi 20 mai**, entre 14 h et 2 h du matin, au Musée archéologique départemental de Jublains, se conjugueront deux événements : la Nuit européenne des musées (ouverture exceptionnelle et simultanée, en accès gratuit, des musées européens) et une Fête des danses et musiques traditionnelles (« En avant deux ! ») proposée par l'association Mayenne Culture.

Au programme :

- **Entre 14 h et 17 h 30** : des ateliers de danses populaires collectées en Mayenne ; de danses de bal folk et aussi d'accordéon diatonique (gratuit, mais inscription conseillée).
- **Toujours entre 14 h et 17 h 30** : stage pour approfondir les danses de Vendée, avec Maxime Chevrier ; pour découvrir les musiques de transmission orale, avec deux musiciens et chanteurs du Trio des Champs ; pour approfondir l'accordéon diatonique, avec Michaël Anger (inscription obligatoire ; tarif : 10 euros).
- **De 17 h 30 à 18 h 30** : un goûter chanté animé par le chanteur et musicien Mavel d'Aviau (gratuit), puis, jusqu'à 19 h 30, une balade chantée et musicale avec le Trio des Champs (gratuit).
- **De 20 h 30 à 2 h du matin** : bal folk avec Blanche Épine, Arbadétorne, le Duo Mayic et Les Anches libres (barnum sur parquet, gratuit).
- **De 19 h à minuit** : visite libre et gratuite du musée.

Mayenne Culture : tél. 02 43 67 60 90 ; mél. contact@mayenneculture.fr ; site Internet : www.mayenneculture.fr

Musée archéologique départemental de Jublains (13 rue de la Libération) : tél. 02 43 58 13 20 ; site Internet : www.museedejublains.fr



La pensée hebdomadaire

« Voter, c'est un devoir. Car cet acte n'engage pas seulement les générations d'aujourd'hui en âge de voter mais celles qui naissent et prennent leur essor. Elles sont en droit d'espérer que nous saurons fonder l'avenir sur des bases solides. Et que nous serons, à notre tour, en mesure de leur léguer un pays aussi libre et prospère que celui que nous avons reçu, fruit des efforts et des sacrifices des générations précédentes. »

Jeanne Emmanuelle Hutin, « Voter, une liberté et un devoir » (éditorial), *Dimanche Ouest-France* du 23 avril 2017.